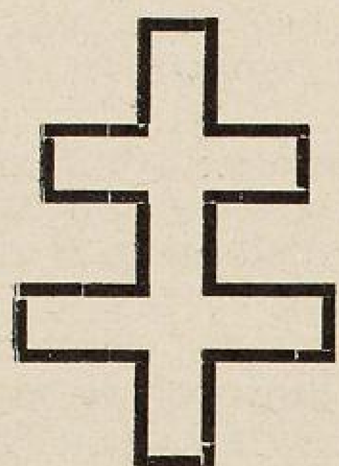
×

2° circ.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CIRCONSCRIPTION DE MONTBÉLIARD



Union pour la Nouvelle République

Françaises, Français,

C'est notre fidélité inébranlable au Général DE GAULLE, dans les bons et dans les mauvais jours, qui est à l'origine même du mouvement dont nous nous réclamons. C'est vous dire qu'il ne s'agit pas pour nous d'exposer une doctrine inutile et creuse, mais de poursuivre la simple application de quelques principes, dont les premiers sont d'abord la grandeur de la FRANCE, puis la remise en ordre de nos institutions et de nos administrations, enfin le départ de notre Nation pour l'avenir admirable qui l'attend et qu'elle mérite. Nous voulons aussi changer quelque chose aux habitudes politiques de notre pays, et de ne plus le laisser devenir la proie de quelques partis tout puissants qui ont fait la preuve de leur incapacité en nous conduisant à la ruine.

Le " OUI " au RÉFÉRENDUM a été une adhésion massive de la Nation aux solutions qui s'imposaient.

Le premier objectif atteint, nous devons poursuivre l'œuvre commencée. C'est pourquoi aussi, nous présentons à vos suffrages des hommes nouveaux, conduits non par une ambition vaine, mais par le seul dévouement au bien public. Nous considérons un mandat de député comme un service et non comme un avantage ou un privilège, et nous le ferons voir.

Le 23 Novembre, vous voterez pour une France plus forte et plus grande. Pour réaliser cette espérance, il faut envoyer à l'Assemblée nationale **des hommes** qui soient les garants du redressement politique français, **fidèles au Général De Gaulle et à l'œuvre qu'il a entreprise** dont voici les points principaux :

1o **La conclusion d'un pacte algérien** entre tous les Français conformément au discours prononcé à Constantine par le Général De Gaulle, qui permettra aux Algériens de s'intégrer dans la communauté française.

2o **Organisation des Pays d'Outre-Mer** au sein de la Communauté.

3o **Poursuite de la Réforme de l'Etat** par : la réorganisation des administrations centrales, — le regroupement des services techniques, — la Réforme judiciaire.

4o **La simplification du jeu des partis politiques** dans la vie nationale par le regroupement en quelques tendances fondamentales qui représenteront tout l'éventail de l'opinion. Le respect de la Constitution, l'obligation faite aux formations politiques de respecter la souveraineté nationale et le libre jeu de la démocratie.

5o **Une politique étrangère faisant de la France** au sein de ses alliances traditionnelles un **partenaire à part entière** et qui poursuivra la construction de l'Europe.

6o **Une politique hardie au point de vue économique**: par le développement des ressources énergétiques, — l'aménagement du territoire, surtout dans les régions sous-développées, — modernisation de l'Agriculture par le financement des moyens indispensables à une exploitation moderne, — la garantie du revenu agricole par l'organisation des marchés, l'amélioration des circuits de distribution et la réglementation des prix des produits alimentaires de base, — la possibilité pour les petites exploitations commerciales, industrielles et agricoles de s'organiser de façon compétitive.

7o **Une politique monétaire et financière saine,** réorganisation totale du budget ordinaire afin qu'il soit équilibré. Révision de la politique du crédit, la discipline sévère dans l'émission de la monnaie, la Réforme de la fiscalité par la suppression des taxes à faible rendement et des régimes d'exception, et l'établissement d'une justice fiscale.

8o **Effort massif en faveur de la construction de logements populaires** par la rationalisation des méthodes de construction, la lutte contre la spéculation sur les terrains à bâtir.

9o **Une politique sociale** orientée vers les objectifs suivants, — promotion des salariés au niveau de l'entreprise par le rôle accru donné aux travailleurs, — la promotion des salariés au niveau de l'État par la participation active des syndicats aux travaux du Conseil économique et social, — une gestion plus stricte des deniers confiés par les salariés à la sécurité sociale — développement des diverses prestations, notamment en matière d'assurance vieillesse qui serait liée à l'essor de production,— aide massive à la jeunesse. Les jeunes devront être assurés du plein emploi et du logement, — Mise en application du salaire garanti préconisé par le Général DE GAULLE.

10o **Réforme de l'enseignement** en respectant le pluralisme traditionnel, redonner à l'éducation civique sa place dans les programmes; développer l'enseignement technique et en faciliter l'accès sur titres à de nombreux candidats; ouvrir l'accès de l'enseignement supérieur aux jeunes issus des milieux ouvriers.

Le 23 Novembre, pour une France plus jeune, plus dynamique, plus humaine, pour la **Nouvelle République** que vous avez voulue le 28 Septembre,

VOUS VOTEREZ **pour ceux qui ont toujours soutenu le Général De Gaulle,** sa pensée et son action.

VOUS VOTEREZ **pour les hommes nouveaux** indispensables,

VOUS VOTEREZ pour les candidats de l'**Union pour la Nouvelle République** que nous présentons maintenant

Georges BECKER

Professeur, Docteur Es-Sciences, Officier d'Académie, Chevalier du Mérite Agricole

Remplaçant éventuel : **Gustave HUGUENIN**

Employé d'approvisionnement, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu les Candidats.

IMP. SERVOZ - MONTBELIARD